

(A)

( N<sup>o</sup> 154. )

## SÉNAT DE BELGIQUE.

---

SÉANCE DU 18 AVRIL 1848.

---

### **Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande de naturalisation ordinaire du Sieur François-Antoine-Jean De Roy, maréchal-des- logis-chef au 4<sup>m</sup>e Régiment d'artillerie.**

*(Voir le N<sup>o</sup> 44 de la Chambre des Représentants.)*

---

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Ypres, le 16 janvier 1820; son père, qui était belge, est mort à Banca (Indes Orientales), en 1826, capitaine des pionniers au service des Pays-Bas.

Sa mère, hollandaise, se retira avec lui en Hollande, où elle obtint pour lui la faveur d'être admis, à l'âge de 17 ans, en qualité d'aspirant officier d'artillerie dans l'armée des Pays-Bas, il y resta jusqu'en 1842, qu'il obtint son congé pour expiration de service.

Rentré en Belgique, le 15 mars 1842, il s'enrôla un mois après dans l'armée belge, où il a obtenu le grade de maréchal-des-logis-chef, à la 16<sup>m</sup>e batterie montée du 4<sup>m</sup>e Régiment d'artillerie.

Ayant perdu sa qualité de belge pour avoir pris du service militaire à l'étranger, sans l'autorisation du Roi, il demande à la recouvrer.

Ses chefs le considèrent comme méritant, sous tous les rapports, la faveur qu'il sollicite. Les renseignements des autorités consultées lui sont également favorables.

La Chambre des Représentants a pris sa demande en considération, dans sa séance du 26 février 1848, à la majorité de 34 suffrages contre 27.

J. VAN SCHOOR, Rapporteur.